Création d'emploi

Je ne veux pas envisager de façon négative les efforts tentés pour donner des emplois aux Canadiens, mais je tiens à dire que le gouvernement ne fait pas assez et que ce qu'il fait n'est pas efficace.

Tout d'abord, il règne une grande incertitude quant aux sommes et aux efforts que le gouvernement consacre à la création d'emplois. Le document budgétaire voudrait nous faire croire que les dépenses consacrées à divers projets, tel le développement des services communautaires, est de l'ordre de 500 millions. Cependant, les documents publiés par le ministre de l'Emploi et de l'Immigration indiquent un montant beaucoup moins élevé. J'ai une lettre par lequelle le ministre dit que 113 millions seront consacrés aux projets des services communautaires. Le programme a été supprimé, monsieur l'Orateur.

Nous ne sommes pas toujours impressionnés par les chiffres du responsable des finances du Canada, le député de Cape Breton-Highlands-Canso. Il y a eu également le député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Dingwall) qui a vanté l'action gouvernementale. Au Cap-Breton, nous avons une expression pour dire de certaines personnes qu'elles parlent de façon inconsidérée. Le député de Cap Breton-Richmond-Est a parlé de façon inconsidérée quand il a vanté les efforts déployés contre le chômage. Il a parlé des efforts déployés dans les mines de charbon de l'Île du Cap-Breton et des 100 millions que le gouvernement y a dépensés pour créer des centaines d'emplois. Le gouvernement a annoncé ce programme à trois ou quatre occasions. C'est un peu la même chose qu'avec la cale sèche Panama qui doit être construite aux chantiers navals d'Halifax. On en a déjà parlé à deux ou trois reprises. La liste est longue des annonces, des deuxièmes annonces . . .

• (2100)

M. Dingwall: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le député accepterait-il que je lui pose une question?

M. Crosby: A la fin de mon intervention, monsieur l'Orateur. Vous le savez et le député de Cap-Breton-Richmond-Est le sait également, mon temps de parole est limité.

Une voix: Venez-en au fait.

M. Crosby: Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur, je vais poursuivre. A mon avis, l'accent doit être mis dans les provinces atlantiques sur la création d'emplois dans les industries liées à la mer. Ces industries sont notamment l'industrie de la pêche, l'exploitation des gisements sous-marins, les transports maritimes, secteur qui inclue également des établissements à terre et des chantiers navals. Il faut aussi naturellement penser à l'exploitation des ressources dans son ensemble. Dans l'industrie des pêches, en août dernier, deux sociétés . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, je vous prie. Je regrette de devoir interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Je passe la parole au secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans (M. Tobin).

M. Brian Tobin (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur l'Orateur, je veux bien laisser la parole au député d'Halifax-Ouest (M. Crosby) pour qu'il pose sa question.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): La parole est au député d'Halifax-Ouest.

M. Crosby: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. En conclusion, j'aimerais répéter, comme je l'ai dit tout à l'heure, que . . .

M. Tobin: Monsieur l'Orateur, je poursuis mon discours.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je croyais que le député voulait invoquer le Règlement. La parole est au secrétaire parlementaire.

M. Tobin: Monsieur l'Orateur, c'est plutôt moi qui vais parler. J'ai permis à mon collègue de répondre à une question mais le député d'Halifax-Ouest a voulu poursuivre son discours.

M. Crosby: Monsieur l'Orateur, la confusion semble régner dans les rangs ministériels. C'était . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre je vous prie. La parole est au secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans.

M. Tobin: Monsieur l'Orateur, ce rappel au Règlement est aussi valable que tout ce que le député nous dit depuis 15 minutes. La seule chose que le député d'Halifax-Ouest et le Nouveau parti démocratique aient en commun, c'est qu'ils excellent à nous répéter que la solution à court terme au problème est de créer des emplois. Après avoir prêté une oreille attentive pendant 40 minutes aux propos d'un représentant de chaque parti, je n'ai pas entendu offrir de solution sérieuse et valable. Ils n'ont rien à offrir. Ils sont complètement à court d'idées.

Je voudrais d'abord répondre aux arguments du député d'Halifax-Ouest. Il nous a dit qu'il était en faveur des mesures de création d'emplois; que c'était une bonne idée et qu'il faudrait en tirer davantage. Pourtant, en l'espace de quelques mois, son parti a réussi à supprimer le programme de développement communautaire que le député appuie désormais; à sabrer dans le budget pour les ports de plaisance-et pourtant il vient du Canada atlantique-programme qu'il appuie maintenant; ils ont permis aux chalutiers-congélateurs d'entrer dans le golf St-Laurent réduisant ainsi au chômage les pêcheurs côtiers, chose que le député dénonce maintenant; il ont supprimé le programme d'emplois d'été pour les jeunes qui assurait de l'emploi aux collégiens et leur permettait d'entrer à l'université à l'automne, chose que le député appuie maintenant, et je pourrais poursuivre pendant longtemps encore monsieur l'Orateur.

Le député de Halifax-Ouest affirme que les efforts du gouvernement pour créer de l'emploi ne l'impressionnent guère. Je voudrais dire catégoriquement que je ne suis pas étonné de sa conversion subite et de l'appui qu'il accorde à la politique du gouvernement actuel, politique que nous avons rétablie à notre retour au pouvoir en février 1980, car elle avait été rejetée par son gouvernement.